

Le Conseiller

Octobre 2019



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Commentaires sur le marché

Les actions ont continué de progresser, portées par l'heureuse surprise causée par les données économiques mondiales. Les principales sources de préoccupation des marchés semblent s'être estompées récemment : les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine se sont détendues, les prix du pétrole reculent et la probabilité imminente d'un Brexit sans accord diminue. Même si nous voyons ces événements d'un bon oeil, nous sommes conscients que des revirements de dernière minute peuvent se produire et que le processus de destitution aux États-Unis pourrait marquer le retour de la volatilité.



Malgré toutes ces préoccupations, nous restons concentrés sur la croissance économique aux États-Unis et à l'échelle mondiale.

Nous continuons de mettre l'accent sur les deux éléments qui comptent le plus : l'économie mondiale et les bénéfices des sociétés. À notre avis, la croissance économique demeure suffisamment forte dans la plupart des régions pour favoriser la progression des bénéfices des sociétés et des cours des actions. Nous conservons notre pondération neutre en ce qui a trait aux actions mondiales, mais nous commençons à préparer quelque peu nos portefeuilles aux périodes plus difficiles.

Titres à revenu fixe

Après avoir abaissé les taux de 25 points de base (pb) en septembre, la Fed devrait annoncer une autre baisse d'ici la fin de l'année. Selon les marchés, la probabilité d'une diminution de taux à la réunion du Comité fédéral de l'open market en décembre s'établit à 72 %. Même si les données économiques des États-Unis se sont améliorées, les décisions de politique de la Fed et des autres banques centrales resteront fonction des inquiétudes liées au commerce et à la croissance mondiale.

Ainsi, la volatilité des marchés devrait se poursuivre, après avoir provoqué une volte-face des taux des titres du Trésor à 10 ans d'environ 70 pb le mois dernier. Toutefois, au cours des prochains mois, nous devrions observer des baisses de taux et l'inversion ou l'aplatissement des courbes de rendement.

Nous maintenons notre recommandation de pondération neutre pour les titres mondiaux à revenu fixe. Même si nous avons observé un léger regain d'appétit pour le risque aux États-Unis, le stade avancé du cycle continue de susciter des inquiétudes économiques et, à notre avis, les investisseurs ont tout intérêt à privilégier la qualité. Ils devraient également garder le risque de réinvestissement en tête, compte tenu de la probabilité de baisse des taux.

Pour en savoir plus, demandez-nous le dernier numéro de *Perspectives mondiales*.

RBC Gestion de patrimoine
Services-conseils en gestion mondiale de portefeuille

Revirement à la deuxième demie : Il n'est jamais trop tard pour réaliser vos objectifs de retraite



Nous connaissons tous ce jeu classique au football, pour l'avoir vu ou en avoir entendu parler : à un ou deux quarts de la fin de la partie, l'écart de points semble insurmontable pour l'équipe perdante. Or, même si cette équipe n'a rien en sa faveur, elle arrive à réduire l'écart petit à petit, un placement et un touché à la fois, grâce à une stratégie habile, à un jeu puissant, au respect des principes de base, à une discipline infaillible et à un coach qui garde la tête froide, et finit par remporter la victoire à la toute dernière seconde.

Bon nombre de Canadiens à la veille de la retraite ont eux-mêmes besoin d'effectuer un revirement s'ils veulent atteindre leurs objectifs. Dans un sondage mené auprès de préretraités canadiens de plus de 50 ans, 22 % ont répondu qu'ils n'avaient rien épargné pour leurs beaux jours, tandis que 40 % ont peur de manquer d'argent pour avoir à la retraite le même style de vie qu'ils ont actuellement*. Même les Canadiens bien nantis s'inquiètent de ne pas avoir assez d'épargne pour avoir le style de vie désiré**.

Pour ceux qui se trouvent « à la deuxième demie » et qui n'ont pas commencé à mettre de l'argent de

côté – ou qui n'épargnent pas un montant suffisant –, l'objectif semble insurmontable et l'effort, futile.

À vous de jouer, dès maintenant

Il n'est jamais trop tard pour commencer à investir, même s'il ne vous reste que 15 ans, voire seulement 10 ans, avant votre date de retraite cible ou l'âge de la retraite.

Voici cinq grandes étapes pour vous aider à franchir la « ligne de but » :

1. Ayez un plan financier

Un objectif sans plan, c'est un rêve. Vous devez donc absolument faire le point et planifier votre avenir. Vous aurez ensuite un portrait réaliste de votre situation et connaîtrez le revenu dont vous aurez besoin à la retraite (au lieu d'en avoir uniquement une idée vague). Puis, vous pourrez commencer à épargner le montant nécessaire en fonction de vos objectifs.

2. Mettez votre plan en œuvre

De nombreuses personnes ont un plan financier et un plan de placement bien structurés, mais elles ne les appliquent pas. Suivez votre plan, quel qu'il soit : réduire vos dépenses, trouver des moyens d'avoir un meilleur revenu,

être libre de dettes, investir plus régulièrement, etc.

3. Respectez les principes de base

Les personnes qui réussissent à effectuer un revirement remarquable sont celles qui tirent le meilleur parti des stratégies ayant fait leurs preuves. Il peut s'agir d'un portefeuille bien diversifié composé d'actifs de qualité que vous achèterez régulièrement au fil du temps.

4. Ayez de la discipline

Quand le temps manque et que le désespoir s'installe, il peut être tentant de faire une passe dans la zone des buts, à tout hasard. Mais si vous avez un plan adéquat, vous n'aurez pas besoin de jouer le tout pour le tout avec une stratégie risquée. Soyez discipliné (et patient) – c'est la clé du succès.

5. Écoutez votre « coach » financier

À l'instar d'un bon coach, votre conseiller se concentre sur une chose : vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Il peut vous aider à élaborer un plan pour vos finances et vos placements et à les modifier ensuite au besoin, de même qu'à garder le cap sur vos objectifs pour gagner au jeu de la retraite.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec nous.

* Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, Retirement Readiness: Canadians 50+ (Préparation à la retraite : population canadienne de 50 ans et plus [en anglais seulement]), septembre 2016.

** Patrimoine montant, étude menée par l'Economist Intelligence Unit et parrainée par RBC Gestion de patrimoine, septembre 2019.

Ne laissez pas votre portefeuille partir en fumée

Bon nombre de Canadiens ont été enivrés par l'engouement des dernières années pour les actions du cannabis. Malheureusement, comme c'est souvent le cas avec les modes passagères, la chasse au prochain secteur prometteur – au détriment du plan de placement – a déçu plusieurs investisseurs.

Quand l'euphorie s'estompe

L'euphorie qu'a suscitée la légalisation du cannabis a tout simplement aveuglé de nombreux investisseurs, les amenant à se procurer des actions sans vraiment tenir compte des perspectives financières des sociétés qui les avaient émises. Qui plus est, ils n'ont pas tous pensé à évaluer la place de ces placements spéculatifs dans leur plan de placement à long terme ni leur tolérance au risque associé. Le secteur du cannabis – comme le montre l'indice de la marijuana* – a progressé rapidement à partir de l'automne 2017, pour atteindre un sommet inégalé en janvier 2018. Il a toutefois reculé de plus de 50 % depuis (en date d'août 2019).

Fuir la folie collective

Si ce nouveau secteur pourrait un jour rejoindre les rangs des valeurs sûres, au même titre que les services bancaires, les services publics et la consommation de base, il a du chemin à faire. À l'heure actuelle, la popularité des actions du cannabis ne semble être qu'éphémère, tout comme les innombrables modes qui ont fait perdre beaucoup aux investisseurs dans le passé, de la tulipomanie du 17^e siècle à la bulle technologique du début des années 2000. Toutefois, elle sert une excellente leçon aux investisseurs, soit qu'il vaut mieux fuir la folie collective et les vagues de courte durée et laisser l'émotion en dehors du processus de placement pour échapper aux décisions qui risquent de coûter cher.



Dire non aux modes passagères

Si certains parviennent toujours à profiter des actions en vogue, la plupart des investisseurs arrivent trop tard ou ne savent pas se retirer à temps. C'est plus facile à dire qu'à faire, mais voici quelques trucs pour dire non aux modes passagères :

• Ayez un plan de placement

L'histoire nous montre que le moyen le plus sûr de tirer un profit des marchés boursiers est d'avoir un plan de placement bien établi, conçu avec l'aide d'un conseiller financier. Si ce plan convient à votre tolérance au risque et à vos objectifs, vous aurez beaucoup plus de facilité à éviter la tentation de ne pas le suivre.

• Maintenez un portefeuille diversifié

L'histoire nous montre aussi que pour obtenir de bons rendements à long terme tout en réduisant le risque, il faut garder un équilibre entre les

liquidités, les obligations et les actions en fonction de sa tolérance au risque, et avoir un portefeuille bien diversifié selon les secteurs et les régions**.

• Écoutez votre conseiller

Il est là pour vous aider à prendre des décisions de placement appropriées et pour être la voix de la raison quand vous êtes tenté de vous procurer un titre tendance ou de suivre la foule. Si vous écoutez ses conseils, vous pourrez garder le cap sur vos objectifs plus facilement et éviter d'être influencé par l'émotion au moment de prendre une décision.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec nous.

* L'indice de la marijuana (Marijuana Index) regroupe plusieurs indices boursiers de pondération égale et suit l'évolution des principales actions du secteur du cannabis au Canada et aux États-Unis (marijuanaindex.com/about).

** RBC Gestion mondiale d'actifs, Pourquoi c'est important de diversifier vos placements, 2019.

Ils sont fous ces Canadiens !

Les Canadiens aiment les entreprises du cru, entre autres Tim Hortons, Canadian Tire et Roots. Et ces entreprises peuvent aussi constituer de bons placements, lorsque ceux-ci conviennent à notre portefeuille. Beaucoup d'entre nous n'ont cependant pas conscience de l'importance de leurs placements en actifs canadiens. Ce faisant, ils se privent des avantages et des possibilités que peut procurer la diversification à l'échelle mondiale.

Rien ne vaut son chez-soi

En moyenne, 90 % du patrimoine des Canadiens est lié au marché local, comme l'illustre le diagramme suivant :

Immobilier	46,1 %
Actions, obligations et fonds canadiens	13,7 %
Rentes, assurance, RPC et RRQ	16,2 %
Liquidités et CPG	10,3 %
Hypothèques privées et entreprises fermées	5,7 %

(Source : Investor Economics, Household Balance Sheet Report 2018. Données au 31 décembre 2017)

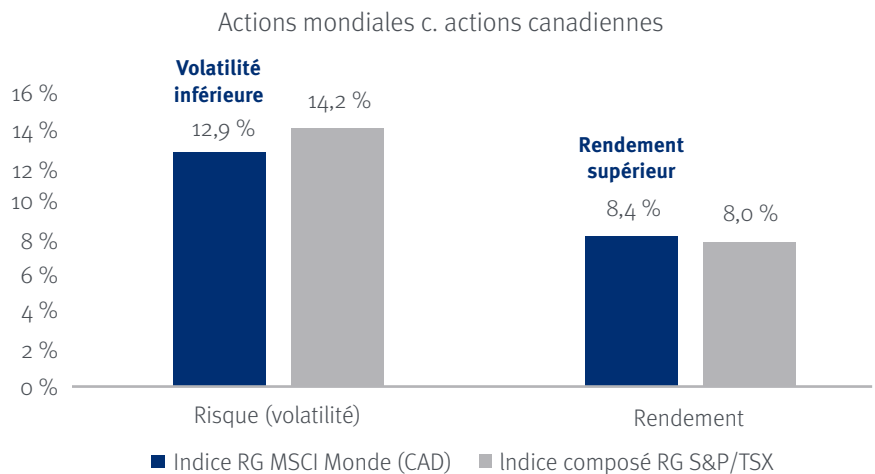
Dans ce contexte, on voit bien qu'il est avantageux de diversifier son patrimoine à l'échelle mondiale. Les possibilités sont immenses, étant donné que le Canada ne contribue qu'à 1,4 % du PIB mondial.

Polarisation des portefeuilles

L'analyse de nos portefeuilles révèle qu'un bon nombre d'entre nous concentrent leurs placements au pays : selon la plupart des données du secteur, le contenu canadien du portefeuille type avoisine 60 %*. Cette proportion convient peut-être à certains, compte tenu de leurs objectifs. Pourtant, dans la seule catégorie des actions, le Canada compte pour moins de 3 % de la capitalisation boursière mondiale totale**, de sorte que les investisseurs d'ici qui affectionnent les actions canadiennes se privent de plus de 97 % des placements en actions offerts ailleurs, y compris dans de nombreuses entreprises prédominantes.

De même, l'indice composé S&P/TSX, référence du marché canadien, est composé à une hauteur d'environ 60 % de titres de seulement trois secteurs, soit la finance (32 %), l'énergie (16 %) et les matières (11 %). Cette concentration offre beaucoup moins de

Pourquoi investir à l'échelle mondiale ? Diminution de la volatilité et potentiel de rendement supérieur



Sources: RBC GMA, Morningstar, du 1^{er} avril 1986 au 30 avril 2019. Il est impossible d'investir directement dans un indice. Le graphique ne tient pas compte des frais liés aux opérations, des frais de gestion des placements ni des taxes ou impôts. Si ces coûts et ces frais étaient pris en compte, les rendements seraient plus bas. Les rendements antérieurs ne sont pas garantis des résultats futurs.

possibilités de diversification sectorielle que des indices comme le S&P 500 des États-Unis, dans lequel des secteurs innovants en forte croissance, tels les soins de santé, la consommation discrétionnaire et la technologie, sont bien représentés.

Vous investissez seulement au Canada ? Dommage !

Outre le fait que se cantonner près de chez soi empêche de tirer parti d'innombrables possibilités de placement à l'étranger, en quoi ce comportement importe-t-il ? Il a été démontré que la diversification géographique rehausse les rendements, tout en atténuant le risque (voir le graphique). Bref, quand une région traverse une mauvaise passe, une autre peut exceller, ce qui a pour effet d'uniformiser les rendements au fil du temps. De plus, comme le montre le graphique ci-dessus, cette diversification permet aux investisseurs d'obtenir des rendements plus constants à long terme, tout en diminuant la volatilité de leur portefeuille.

Le monde à votre portée

De nos jours, les Canadiens ne sont heureusement plus soumis à des restrictions sur la propriété de placements étrangers dans leur compte, comme c'était auparavant le cas dans le REER. Par ailleurs, il n'a jamais été aussi facile – et plus économique – d'avoir accès à des placements étrangers en actions ou en titres à revenu fixe, voire à des portefeuilles diversifiés à l'échelle mondiale. Rappelons qu'il peut être approprié, compte tenu de la tolérance au risque d'un investisseur et de ses préférences en matière de placement, d'accorder une grande place aux placements canadiens dans son portefeuille. Toutefois, se tourner vers l'étranger, compte tenu de l'accroissement des possibilités de placement et du potentiel de rendement – moyennant une réduction du risque – qui en résulte, ce n'est pas si fou après tout !

*Bloomberg, au 19 juin 2019. Pourcentage de la capitalisation boursière mondiale des sociétés nationales cotées.

**Fonds monétaire international (FMI), décembre 2014.

Dire adieu à son avatar



Planifier la fin de sa vie terrestre n'est jamais une chose facile. Et l'évolution du monde numérique a amené une complication de plus : le « moi » virtuel (ou avatar) et ses « actifs » numériques. De nos jours, une personne qui décède laisse une présence numérique derrière elle. Or, si cette présence n'est pas bien gérée, la famille, les héritiers, le mandataire et le liquidateur ou exécuteur testamentaire risquent d'être confrontés à des problèmes émotionnels et financiers inutiles.

La transformation de l'information

Nous vivons dans un monde où un nombre croissant d'actifs – des produits bancaires aux placements, en passant par les programmes de fidélité – disparaissent des dossiers papier. Ils existent plutôt en ligne, transformant ainsi notre façon de les obtenir, de les conserver, d'en faire le suivi et d'y accéder. Avant, avec les dossiers papier, les personnes qui avaient besoin d'accéder aux actifs du défunt n'avaient qu'à passer par son testament ou son classeur, un notaire ou un comptable, ou même (par malheur) la boîte à chaussures au fond du garde-robe !

Il est déjà assez difficile de s'y retrouver pendant qu'on est en vie, surtout si l'on pense à la dimension qu'ajoutent les médias sociaux, les comptes en ligne et les abonnements numériques. De plus, la valeur de certains actifs numériques risque parfois d'être omise : qui aurait dit que des points-récompenses

pouvaient représenter un montant très élevé ? (D'après Bond Brand Loyalty, les Canadiens possèdent plus de 16 milliards de dollars en points de fidélité non réclamés !)

Un fantôme dans la machine

Les actifs numériques les plus importants ne sont pas nécessairement des actifs financiers. Ce sont plutôt des photos, des vidéos, des courriels et des documents de divers formats conservés sur différents sites ou appareils, dont des « nuages », des lecteurs, des cartes mémoire et des disques de stockage. Ces actifs peuvent être d'une grande importance pour la famille, les amis et les bénéficiaires, car ils leur offrent un lien durable avec la personne décédée ou parce qu'ils représentent une propriété intellectuelle précieuse.

Pensez aussi aux comptes et aux avatars que nous sommes nombreux à posséder sur les médias sociaux. Il vaudra mieux fermer ces comptes rapidement ou les faire gérer par un mandataire afin d'éviter toute confusion regrettable. En indiquant la manière de gérer ces actifs dans votre procuration et votre testament, vous vous assurerez que vos volontés sont comprises et respectées.

« Quelqu'un a un stylo ? »

La solution la plus simple pour régler le problème d'accès à ces actifs (ou pour les trouver facilement) peut avoir l'air désuète en cette ère numérique : il suffit de noter

l'information et de la garder en lieu sûr. Il faut aussi consigner les identifiants de compte et les mots de passe dans un endroit accessible par le mandataire ou le liquidateur ou exécuteur testamentaire. N'oubliez pas d'indiquer aux bonnes personnes l'endroit où elles pourront trouver ces renseignements en veillant à ce que ceux-ci soient faciles à comprendre, exacts et à jour.

Votre testament doit faire mention de vos actifs numériques et de la façon d'y accéder. Vous éviterez ainsi de causer plusieurs maux de tête qui accablent de plus en plus les administrateurs successoraux et les bénéficiaires. Enfin, sachez que certains sites ont des règles complexes et restrictives quand une personne autre que le titulaire veut accéder au compte. C'est donc une chose à prévoir pour éviter les complications en cas de décès ou d'invalidité.

Veuillez communiquer avec un conseiller juridique compétent pour en savoir plus.

Se constituer un patrimoine avec une équipe tous risques

Pour paraphraser Mister T, acteur bien connu de la série télévisée des années 1980, *L'Agence tous risques* (qui a aussi interprété l'infâme vilain dans *Rocky 3*) : « Je plains l'idiot qui pense qu'un seul professionnel suffit pour constituer et protéger le patrimoine d'un client. »



Au fur et à mesure que vos besoins deviendront plus complexes, vous aurez tout intérêt, pour vous constituer un patrimoine et le protéger, à pouvoir compter sur une équipe de spécialistes des finances – conseillers en placement, avocats, notaires, comptables, conseillers en affaires, experts en succession, banquiers privés, etc. – qui se coordonneront afin de vous offrir des conseils sur mesure et un service hors pair.

Votre équipe tous risques de gestion de patrimoine

Conseiller en placement

Le conseiller en placement est souvent la personne-ressource principale du client et de sa famille. Son but est de bien comprendre les objectifs du client afin de créer un portefeuille de placements et un plan de gestion du patrimoine qui contribueront à l'atteinte de ces objectifs. C'est un organisateur et un coordonnateur amené à collaborer avec divers spécialistes des finances pour concevoir un tel plan et le mettre en œuvre.

Avocat ou notaire

Personne ne veut avoir un avocat dans ses contacts favoris... jusqu'à ce que l'on ait vraiment besoin d'un avocat dans ses

contacts favoris. Toute bonne équipe doit comprendre un spécialiste du droit qui veillera à ce que les choses soient faites dans les règles et à ce que toute entreprise susceptible d'avoir des conséquences juridiques soit bien comprise. Que vous souhaitiez vous lancer en affaires, faire examiner un contrat ou obtenir des conseils objectifs, l'aide d'un bon avocat ou notaire vous sera possiblement très précieuse.

Comptable

Votre fiscaliste joue un rôle essentiel, puisqu'il sait comment les règles d'imposition sans cesse changeantes s'appliquent à votre situation unique. Il peut donc mettre en œuvre des stratégies fiscalement avantageuses. Un bon comptable vaut son pesant d'or, surtout s'il peut collaborer avec les autres experts de votre équipe tous risques pour évaluer vos finances avec précision, mesurer le rapport entre le risque et le rendement de certaines décisions d'achat et relever tout problème fiscal potentiel dans votre plan de gestion de patrimoine.

Conseiller en affaires

Comme le disait si bien John « Hannibal » Smith, le numéro un de

L'Agence tous risques : « J'adore quand un plan [d'affaires] se déroule sans accroc. » Qu'il soit question de stratégie de relève, d'assurance collaborateurs ou de réduction de l'impôt à payer pour maximiser votre épargne-retraite, le conseiller en affaires peut examiner votre patrimoine sous l'angle d'une personne qui comprend les rouages de la propriété d'entreprise et qui sait comment relier votre plan d'affaires à votre stratégie globale de gestion de patrimoine.

Spécialiste de la planification successorale

Si vous voulez que votre testament et votre succession soient structurés de manière efficace et au moindre coût possible, tout en étant conformes à vos volontés, vous aimerez profiter de l'expertise d'une personne qui utilise des termes comme « fiducie testamentaire », « procuration » et « solution d'assurance ». En prévoyant votre avenir dès maintenant avec l'aide d'un spécialiste de la planification successorale, vous pourriez conserver une plus grande part de vos actifs, protéger votre succession et transmettre un héritage durable à votre famille.

Banquier privé

Gestion de trésorerie, opérations de change, solutions de prêt personnalisées... le banquier privé peut simplifier la logistique entourant vos besoins en matière d'opérations bancaires courantes, de financement et de gestion de compte.

Les experts se présentent sous différentes formes et avec différentes spécialisations. L'important est que votre équipe comprenne votre situation et que ses membres travaillent ensemble pour vous présenter des occasions adéquates, des stratégies complètes et un service exceptionnel afin de vous aider à atteindre vos objectifs uniques.

Pour en savoir plus, communiquez avec nous dès aujourd'hui.



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières